

PROJET PÉDAGOGIQUE ALAE MONTBRILLANT



Présentation d'un projet pédagogique **03**

L'organisateur (MJC Sans Souci) **03**

- 1. Le secteur Enfance/Jeunesse **04**
- 2. L'ALAE Montbrillant **07**
- 3. Les différents temps d'accueil **09**
 - a) Le temps méridien
 - b) PEPS
- 4. Les inscriptions et tarifs **11**

Conclusion **11**

1. Présentation d'un projet pédagogique

Un projet pédagogique est une déclinaison du Projet Educatif Local (PEL) dont les axes éducatifs sont les suivants :

- L'éducation à la transition écologique
- L'éducation à la citoyenneté à l'engagement et à l'émancipatrice
- L'éducation co-construite plus juste, plus solidaire, plus inclusive

Dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM), il permet d'organiser et de structurer l'activité. Il est élaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique et permet d'énoncer de manière claire et précise comment l'on souhaite accueillir l'enfant au sein de la structure.

« La pédagogie est un ensemble de méthodes permettant de guider un enfant, une personne, dans ses apprentissages. La pédagogie s'intéresse tout particulièrement à l'apprenant et à la manière dont il va apprendre. »

www.eduquer-respect.fr

2. L'organisateur (MJC Sans Souci)

La MJC Sans Souci est une association loi 1901 affiliée au réseau R2AS (Réseau Rhône, Ain, Saône), créée depuis le 3 mai 2022 sur le 3ème arrondissement de Lyon et plus spécifiquement pour les quartiers Dauphiné Lacassagne, Vilette et Paul Bert.

La MJC Sans Souci est née de la volonté des habitants du quartier de se rencontrer et d'avoir un lieu convivial. Elle construit son projet associatif dans une démarche d'éducation populaire.

Globalement la MJC se donne comme orientation les points suivants :

- Développer une vie associative participative et qui fasse une place à tous et à toutes.

- Rendre possible la rencontre, la découverte, l'échange et le partage des cultures artistiques, sportives, spirituelles, politiques, d'origines, de genres et de classes sociales en favorisant des débats sur des sujets de société
- Interconnecter les acteurs et actrices, collectifs et associations locales
- Être un lieu ressource pour l'implication des habitants et des habitantes en écoutant et en accueillant les idées, les rêves et colères.

Le secteur Enfance-Jeunesse

Le périscolaire est un pôle du secteur Enfance-Jeunesse. Le projet du secteur Enfance-Jeunesse est en cours de définition, les orientations envisagées sont les suivantes :

- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire et de se l'approprier
- Permettre aux enfants de communiquer et de s'exprimer au travers d'activités artistiques (arts plastiques, les arts de l'expressions, les arts de la scène etc...)
- Sensibiliser les enfants sur les questions liées à la discrimination et à l'équité
- Développer la coopération pour prévenir les conflits et renforcer le collectif

Les orientations du périscolaire

Afin de répondre aux besoins du quartier Sans Souci, la MJC s'est vu confier, en partenariat avec la Ville de Lyon, la gestion des ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) du groupe scolaire Montbrillant et du groupe scolaire Harmonie-Rebatel.

Les ALAE participent pleinement au bien-être et au développement des enfants et constituent de véritables temps éducatifs complémentaires aux apprentissages scolaires et à la vie familiale.

Les missions du directeur de l'ALAE :

- Il est garant de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et de son équipe
- Il est garant de la réglementation en vigueur
- Il s'occupe de la gestion administrative et financière
- Il élabore le projet pédagogique et veille à son application
- Il contribue au recrutement des animateurs, à leur formation, et à leurs évaluations
- Il assure le rôle d'assistant sanitaire, vérifie la pharmacie et s'assure que les carnets de soin soient à jour
- Il communique avec les familles
- Il veille à la bonne entente entre tous les publics
- Il assure la gestion de son équipe d'animation
- Il veille au suivi de l'équipe d'animation (diplômé-e-s/stagiaires) et au respect des objectifs fixés dans le projet pédagogique

Les missions de l'équipe d'animation sont :

- Respecter la législation relative aux accueils de loisirs collectifs de mineurs
- Être garante de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant
- Connaître les enfants concernés par un PAI (protocole d'accueil individualisé)
- Ne pas mettre des photos d'enfants sur les réseaux sociaux
- Elaborer un projet d'animation avec des objectifs en cohérence avec le projet pédagogique
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Prendre en compte chaque individu (enfant et adulte), aucune forme de discrimination ne sera acceptée qu'elle soit liée au genre, à l'orientation sexuelle, à l'ethnicité, aux croyances et au physique
- Faire preuve d'adaptabilité
- Être exemplaire, faire attention à son vocabulaire, mais aussi à son attitude et avoir une tenue adéquate à ses fonctions
- Participer aux réunions de préparation et aux réunions de bilan

- Construire une relation avec les familles
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs

Les Directeurs périscolaires des groupes scolaires Harmonie Rebatel et Montbrillant ont co-construit les projets pédagogiques des deux groupes scolaires. Ils ont défini des objectifs qui sont amenés à être adaptés en fonction de leurs publics et des équipes d'animations respectives.

Les objectifs sont les suivants :

Objectif généraux	Objectifs opérationnel	Moyens
Favoriser un environnement propice à la vie en collectivité	Adapter les espaces et les organisations en fonction des besoins des enfants	
	Permettre à chaque individu de trouver sa place dans son environnement	
	Développer une relation de confiance avec les différents acteurs	
Développer sa curiosité	Donner accès à la culture et aux cultures au sein de l'accueil	
	Développer son esprit critique	
Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs	Accompagner les enfants à choisir et s'investir dans les projets d'animation	
	Permettre aux enfants de proposer de nouvelles activités	

Les moyens seront construits en collaboration avec les équipes d'animation laissant place à leurs ambitions et spécificités.

Evaluations du projet pédagogique

-Avec les enfants :

Les bilans des enfants sont des temps nécessaires pour exprimer leurs besoins et envies. Régulièrement, un outil adapté à la tranche d'âge sera proposé par les animateurs.

-Avec les parents :

Ponctuellement, les parents pourront être sollicités pour répondre à des questions spécifiques au fonctionnement de l'accueil de loisirs. Ces temps pourront être proposés notamment sur des soirées ou des événements spécifiques. Ils pourront être partagés avec les enfants.

-Avec l'équipe :

L'évaluation avec l'équipe est primordiale pour savoir si les objectifs ont été atteints. Cette dernière se fait tout au long de l'année sous différentes formes (réunions, entretiens, temps de préparation...). Ces temps sont nécessaires pour analyser les éléments positifs et négatifs du fonctionnement et de la pédagogie mise en place et ainsi proposer des réajustements.

-Avec les partenaires :

Tout au long de l'année, des temps d'échanges sont mis en place avec les différents acteurs afin de croiser les regards tant sur le fonctionnement et tant sur la collaboration. L'objectif est là d'évaluer la qualité du partenariat.

L'ALAE Montbrillant

Le groupe scolaire Montbrillant est situé au 6-8 rue Professeur Louis Roche 69003 Lyon.

Il accueille à l'année un total de 175 enfants répartis de la manière suivante :

-54 enfants en maternelle :

- Petite Section - Moyenne Section (PS-MS) Mme RAMAGE et Mme TURC : 16 enfants
- Petite Section -Moyenne Section (PS-MS) Mme MOULIN : 17 enfants
- Grande Section (GS) Mme FERLIN : 21 enfants

-122 enfants en élémentaire :

- CP Mme CLARET-DURAND : 24 enfants
- CE1-CE2 Mme REICHARDT : 24 enfants
- CE2-CM1 Mme PASCAL : 23 enfants
- CM1 Mme ROSTAING : 25 enfants
- CM2 Mme PELLETIER : 26 enfants

L'équipe périscolaire

La directrice de l'accueil périscolaire : Cindy MACARTY

Courriel : periscolairemontbrillant@mjcsanssouci.fr

Tel : 06 45 38 94 53

Le périscolaire est habilité par la SDJES, nous respectons les taux d'encadrement fixés par le PEL permettant de déterminer chaque année le nombre d'adultes encadrants :

- 1 adulte pour 14 enfants en maternelle
- 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire

Une spécificité est accordée pour les maternelles sur les temps méridiens ou le taux d'encadrement passe à un animateur pour douze enfants.

Pour l'année scolaire 2024-2025 l'équipe d'animation sera composé de :

- 8 animateurs
- 3 ATSEM^[1] : elles accompagnent les enseignants de maternelle sur le temps scolaire et interviennent sur les pauses méridiennes auprès des enfants lors du repas, du temps d'animation et du temps de repos des enfants.
- 2 ASEP : elles s'occupent de l'entretien de l'école et interviennent sur les pauses méridiennes auprès des enfants en élémentaire, notamment lors du repas et du temps d'animation

[1] Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

L'école dispose de trois cours extérieures, une piste d'athlétisme, un gymnase, une salle d'évolution, une BCD, une salle informatique, 2 salles d'arts plastiques ainsi que 3 salles d'animation et un restaurant scolaire.

Les différents temps d'accueil

Il y a différents temps d'accueil dans une journée périscolaire :

- Temps méridien : 12h05-14h05
- PEPS : 16h45-18h30 avec un départ échelonné à partir de 17h45
- AME à l'école Harmonie-Rebatel : 8h30-12h00

Maternelle

Horaires	PS-MS	GS
12h00 – 12h10	Prise en charge des enfants et temps d'hygiène	
12h10 – 13h10	Repas	Activité / temps libre Temps d'hygiène
13h10 – 13h15	Temps d'hygiène	Repas
13h15 – 13h30	Rituel couchette	
13h15 – 14h00	Activité MS qui ne dorment pas	
14h00 – 14h05	Temps d'hygiène	
14h05	Retour en classe	

Elémentaire

Le temps méridien

Le temps méridien est composé de 2 temps :

- Un temps de restauration organisé sous forme de flux de 12h05 à 13h00
- Un temps d'animation où les enfants ont le choix entre des projets, une activité appelée « choix des enfants » et un temps libre.

12h00 : les animateurs se dirigent vers leurs classes attitrées.

12h05 : les animateurs font l'appel et emmènent leur classe en cantine ou dans la cour en fonction du planning des services de cantine

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12h05	CP Mme CLARET-DURAND	CM1 Mme ROSTAING	CE2-CM1 Mme PASCAL	CE1-CE2 Mme REICHARDT
12h10	CE1-CE2 Mme REICHARDT	CM2 Mme PELLETIER	CP Mme CLARET-DURAND	CE2-CM1 Mme PASCAL
12h15	CE2-CM1 Mme PASCAL	CP Mme CLARET-DURAND	CM1 Mme ROSTAING	CM2 Mme PELLETIER
12h20	CM1 Mme ROSTAING	CE1-CE2 Mme REICHARDT	CM2 Mme PELLETIER	CP Mme CLARET-DURAND
12h25	CM2 Mme PELLETIER	CE2-CM1 Mme PASCAL	CE1-CE2 Mme REICHARDT	CM1 Mme ROSTAING

13h00 : Fin de la cantine

13h00-13h10 : répartition des enfants dans les projets d'activités / temps libre / « choix enfant »

13h10-13h55 : projets d'activités / temps libre / « choix enfant »

13h55-14h05 : temps d'hygiène et retour en classe

PEPS:

16h45 : les animateurs récupèrent les enfants classe par classe

16h45-17h00 : goûter organisé par classe au sein du réfectoire ou dans la cour

17h00-17h45 : Tranquibulle – temps des copains copines

17h45-18h30 : accueil échelonné des parents

Les inscriptions et tarifs

Les inscriptions initiales sont réalisées par la Ville de Lyon en lien avec la Direction de chaque école. Les tarifs des accueils périscolaires (hors temps méridien dont le prix est inclus dans le prix du repas) sont fixés par la Ville de Lyon et sont fonction de votre QFM (Quotient Familial Municipal (cf site de la MJC à <https://www.mjcsanssouci.fr/>))

3. Conclusion

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux dans la journée d'un enfant. Ils sont de courtes durées et touchent un grand nombre d'enfants.

Ils doivent prendre en compte le rythme de vie de l'enfant en cohérence avec les autres temps de la journée.

Ces temps permettent de contribuer à l'évolution, l'apprentissage et l'épanouissement de l'enfant.

Il est important lors de ces temps de donner à jouer, jouer et faire jouer dans l'écoute, la bienveillance, le respect et l'inclusion.